

MÉLANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 19 Novembre 1847. No. 20.

LE REPERTOIRE NATIONAL,
OU
RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

“Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître.”
(Le Canadien de 1807.)

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très-utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très-intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadiens, maintenant éparpillées dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches, et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la republication d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens fera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris. Mais au milieu des défauts de composition, et souvent des incorrections de style, le talent étincelle et brille, comme l'électricité à travers de légers nuages. Grand nombre de ces essais, toutefois, sont évidemment l'œuvre d'homme au goût sévère, aux fortes études, aux vastes connaissances, qui se sont inspirés des beautés du pays, des belles mœurs du peuple, et d'une nationalité naissante et déjà combattue.

A part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent enlisés dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un gouffre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'outre le mérite de retirer de l'oubli, comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite, le rapport littéraire et sous le rapport national, le Répertoire aura aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous les jeunes gens à travailler avec énergie à dépasser leurs devanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel. Mais lorsqu'il auront l'espoir d'être tirés un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le Répertoire National, qui pourra être continué d'époque en époque par les amis de leur pays, ils travailleront davantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le Répertoire National formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 354 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le Répertoire, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques. Pour bien faire connaître ces différentes époques, il sera nécessaire quelquefois d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très-restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres, au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues.

Le prix sera de QUATRE PIASTRES pour l'ouvrage, ou dix centimes par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les listes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication.

S'adresser franc de port, au soussigné, chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

J. HUSTON,

MEMBRE DE L'INSTITUT CANADIEN.

HISTOIRE DE HENRI VIII ET DU SCHISME D'ANGLETERRE,

PAR M. AUDIN

L'Eglise catholique et les lettres devaient déjà beaucoup à M. Audin pour les histoires de Luther, de Calvin et de Léon X, si parfaitement accueillies du public religieux : cet écrivain distingué acquiert aujourd'hui un nouveau titre à la reconnaissance et à l'estime de tous par son Histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre.

Qu'il nous soit permis de le dire tout d'abord : le livre que nous venons signaler aux lecteurs de l'Ami de la Religion est remarquable sous plus d'un rapport. Il témoigne de recherches profondément consciencieuses et très-étendues, surtout dans cette grande affaire de divorce qui est le point culminant de la vie de Henri VIII. On est heureux enfin de voir clair au milieu des ténèbres que, pendant trois cents ans, les passions intéressées n'ont cessé de répandre sur les véritables causes du schisme anglican.

M. Audin nous explique, les pièces authentiques en main, la division qui a pu exister dans les diverses Universités de l'époque touchant le point théologique tant invoqué en faveur du divorce ; et désormais il ne sera plus possible de faire retomber sur l'ambition, la faiblesse, l'entêtement ou la politique des Papes, le déplorable événement qui a séparé de l'unité toute l'Eglise d'Angleterre. Quand on a lu M. Audin, on connaît tous les moyens de corruption qu'eût à prendre Henri VIII pour obtenir des signatures en faveur du divorce, et on sait à quoi s'en tenir sur la portée de cette assertion de David Hume : “Plusieurs Universités de l'Europe, sans intérêt et sans partialité, n'hésitèrent pas à donner leur avis en faveur du roi, non-seulement en France, celles de Paris, d'Orléans, de Bourges, de Toulouse, d'Angers, qu'on aurait pu supposer trop dociles aux intentions de leur prince ; mais aussi en Italie, celles de Venise, de Ferrare, de Padoue et même celle de Bologne qui était sous la juridiction immédiate de Clément.”

Les vœux et les manœuvres odieuses de deux hommes qui ont le plus contribué à pousser Henri dans ses mauvaises voies, sont exposées et mises à nu avec un talent et des moyens de conviction auxquels il est impossible de résister.

“Il ne faut pas se faire illusion sur les projets de Cromwell. En écrivant son factum, il savait qu'il poursuivait un schisme avec Rome. Crommer et la plupart de ceux qui soutenaient la nécessité d'un divorce, voulaient arracher l'Angleterre au joug de cette monarchie sacrée qui, depuis tant de siècles, pesait sur ses superstitions sur l'esprit humain. Voilà de la franchise : recueillez soigneusement ces aveux de l'historien anglican ; ils nous aident à deviner le mystère caché au fond de toutes ces négociations des agents du roi avec la cour de Rome. On ne dira pas que c'est la faute du Pape si elles n'ont pas réussi, mais bien d'hommes qui cachaient sous les apparences d'un zèle hypocrite pour l'âme de leur prince, le dessein formé depuis longtemps de le détacher de la communion romaine.”

Il suffit à M. Audin de quelques lignes de plus pour achever de faire connaître l'homme qui s'est chargé le premier de tranquilliser l'esprit du monarque sur son projet de divorce : “Crommer s'éprit d'amour pour la nièce d'Oslander, en fut aimé et l'épousa... Marié, il continua de lire la messe, quand il revint à Londres ; converti à l'ostendisme, il ne cessa extérieurement de pratiquer le culte de ses pères, trompant ainsi le Pape qui lui aurait retiré les pouvoirs qu'un apostat ne pouvait plus exercer, et le roi qui poursuivait ceux de ses sujets qu'on soupçonnait d'hérésie.”

Quel est l'autre homme qui a poussé Henri dans les voies extrêmes ? Qui lui a persuadé que le roi d'Angleterre peut, avec l'autorité de son parlement, se déclarer chef de l'Eglise dans son royaume ? Entendons parler M. Audin sur ce nouveau conseiller audacieux et téméraire :

“Fils d'un fouleur des environs de Londres, Cromwell prit fort jeune du service dans cette armée d'aventuriers que le duc de Bourbon conduisit en Italie, vivant comme ses compagnons d'armes, de meurtre et de pillage : il était en 1527 au siège de Rome. Las de faire la guerre, il entra dans la boutique d'un marchand vénitien dont il tenait les livres. On a dit, sur l'autorité d'un beau nom, qu'en Italie il s'amusa, dans ses heures perdues, à lire Machiavel ; mais lors du sac de Rome, le secrétaire florentin n'avait pas encore publié ce traité du Prince dont Cromwell passa pour avoir fait son bréviaire. Du reste, Cromwell n'avait pas besoin de maître. C'était un de ces hommes qui, pour faire leur chemin, consentiraient même à se servir de la vertu, si la vertu donnait des dignités et de la fortune, et qui, placés entre le bien et le mal, ne se décident qu'après une étude réfléchie ; instruments positifs du pouvoir auquel ils sont vendus, car ils ne se prêtent jamais ; véritables muets du séculier, qui, au premier signe de leur maître, prennent un conlon et un couteau, et rapportent, sans se tromper, la tête qu'on leur a désignée.”

Tel est l'homme qui vient dire au roi d'Angleterre qu'il n'a qu'à ressaisir l'autorité usurpée par un pontife étranger, et qui fournit au prince des moyens en apparence légaux, pour devenir le pontife de son clergé, et pour confisquer à son profit les richesses des églises de son royaume. Le livre de M. Audin, on ne saurait trop insister sur ce point de vue, est destiné à éclairer de plus en plus les esprits sérieux de l'Anglicanisme qu'un mouvement favorable à la vieille foi chrétienne semble entraîner vers l'unité.

Par les paroles que nous avons déjà citées, on peut voir que l'historien de Henri VIII réussit assez à peindre les hommes qui ont joué des rôles importants auprès de son héros. Son mérite est incontestable dans l'art de tracer des portraits, et d'apprécier les situations plus ou moins critiques dans lesquelles se sont trouvés placés les hommes soumis à son examen. On admirera pour la forme et la concision du style, autant que pour le coup d'œil profond et pénétrant de l'historien, cette page où Cromwell reparait encore, mais au moment de sa chute :

“Cromwell était sur le bord de l'abîme ; on prévoyait la chute prochaine du favori à des signes qui ne trompent personne : aux dédains marqués du roi, aux sourds murmures du peuple, à la colère concentrée de la noblesse, à la joie insolente de Gardiner, le chef du parti catholique, et surtout à

cette solitude prophétique qui se fait autour de tout ministre qui va tomber ou mourir. D'autres présages auraient dû l'avertir que ses jours de puissance étaient comptés. Sorti de la foule et devenu, moins par de réels talents que par un jeu du hasard, vicair-général, vice-gérant, garde du petit sceau, il devait exciter la jalousie de la noblesse anglaise. Le duc de Norfolk ne pouvait, sans rougir, jeter un regard sur cette agrafe qui fermait la jarretière d'un fils de fouleur ! Le peuple, encore plein de vénération pour des établissements où si longtemps il avait trouvé le pain de la charité, ne voyait dans Cromwell qu'un violateur de tombeaux, un ploliateur de couvents, un profanateur de reliques. Les catholiques le regardaient comme un vil apostat ; les protestants eux-mêmes n'avaient aucun espoir à fonder sur une âme égoïste qui les servait ou les trahissait suivant les besoins de sa politique versatile.”

Les chapitres sur le cardinal Wolsey et sur Thomas Morus font honneur à M. Audin, bien que ce soit, peut-être, en manquant aux règles imposées à l'historien, qu'il intéresse et qu'il captive davantage. Trop souvent pour le lecteur calme et réfléchi, l'historien de Henri VIII, de Luther et de Léon X, se livre à son habile et parfait talent, de savoir mettre en scène. Mais on doit avouer, dans l'intérêt du bien, que c'est là un incontestable moyen, à notre époque, de dissiper les erreurs que le protestantisme anglican avait répandues par ses romans et par ses histoires populaires.

Il y a dans cette histoire de Henri VIII, si nous osons le dire, une histoire presque complète de Wolsey et de Thomas Morus : c'est trop ; tant de détails sur les personnages secondaires, exposent le lecteur à oublier qu'on écrit l'histoire du roi d'Angleterre. Mais, nous aimons à le répéter, et c'est là sans doute ce qui a séduit l'écrivain, tous ces détails intéressants vivement ; ils contribuent aussi, nous devons en convenir, à jeter un plus grand jour sur ce qui regarde le véritable héros du livre.

Pourquoi encore M. Audin n'a-t-il pas été plus sobre en développements, lui qui a su faire, d'une manière si concise, un si admirable résumé de la vie et des actes du cardinal ?

“Malgré les fautes et les crimes peut-être dont il se rendit coupable pendant sa longue administration, et que nous n'avons ni oubliés, ni dissimulés, Wolsey fut un des plus grands ministres que l'Angleterre eût jamais possédés. A l'exception de la probité, il eut toutes les qualités qui constituent l'homme d'Etat : le génie instinctif des affaires, un coup d'œil prompt et sûr, la connaissance des hommes et des choses, l'art de maîtriser les événements, une habileté unique à faire tourner des faits accomplis au profit de la fortune de son pays. Il élève la politique aux proportions de la science, et son école lui a survécu : il applique d'intuition à la diplomatie toutes les théories gouvernementales que Machiavel a rassemblées dans le livre du Prince ; la ruse, l'hypocrisie, le mensonge, la corruption. S'il ne se fût servi que de moyens avoués par la morale, il eût été moins heureux : c'est l'homme du fait matériel. Un des premiers il comprit que l'Angleterre, reine des mers, pouvait être la maîtresse du monde ; son plus beau titre de gloire, aux yeux de ses concitoyens, c'est le soin qu'il donna à la marine anglaise. Nous avons vu de quel glorieux patronage Wolsey honore les lettres...”

Comment ne pas parler de M. Audin, bien qu'il semble oublier son sujet principal, de nous faire pénétrer dans l'intérieur de famille et dans l'âme si pure du chancelier Thomas Morus ? On dirait que l'écrivain a voulu fournir au lecteur, au milieu de sa pénible course, le moyen de reprendre des forces, en lui faisant goûter un doux repos dans la contemplation d'une nature si bonne, si parfaitement exempte des passions désolantes qui agitent tous les hommes autour d'elle.

Toutefois, il ne faudrait pas penser que, pour avoir fait dans son livre une assez large part à tout ce qui intéresse la religion et se rapporte au schisme. M. Audin ait négligé le côté politique du règne de Henri VIII. Il a fait l'histoire de ses batailles et de ses traités avec les divers monarques de l'Europe, comme l'histoire de ses amours et de ses nombreux divorces ; et ce n'est pas sans le justifier par des faits assez manifestes, qu'il se permet ce langage sur le talent militaire du roi :

“Henri n'a malheureusement aucune des vertus qui font l'homme de guerre : c'est un jeune homme qui a les qualités et les défauts de son âge. Avant de partir de Londres, il n'a pas même arrêté son plan d'invasion : il ira où le poussera la fortune. Pourvu que, monté sur son cheval de bataille, tout étincelant de dorures, il parade devant les soldats, il croit avoir fait son métier de roi. Il ne craint pas la balle, tout le monde le sait ; mais il se jette aventureusement dans une mêlée en soldat plutôt qu'en capitaine.”

M. Audin ne passa pas légèrement sur l'histoire des amours de Henri VIII, de ses divorces, de ses six épouses qui sont venues successivement s'asseoir à côté du roi sur le trône d'Angleterre. Nous ne pouvons pas lui faire un reproche pour ces détails, parce qu'il importait de faire connaître à fond tout ce qu'une passion à la fois effrénée et inconsistante peut causer de malheurs et de scandales. Mais nous sommes bien forcé de convenir qu'à raison de tous ces détails presque inévitables de mœurs désordonnées, le livre de M. Audin, d'ailleurs si solidement instructif et si profondément moral, ne peut être mis qu'avec réserve entre les mains de la jeunesse. Que l'observable et si s'ayant auteur nous pardonne ces quelques observations critiques ; elles n'enlèveront rien à son mérite, non plus qu'à la juste admiration que doit partout obtenir son œuvre.

Du reste, nous saurions mieux finir cet article, déjà trop long peut-être, que par une dernière citation prise dans le chapitre : *Couronnement de Henri VIII*, et dans lequel l'auteur traite de l'Angleterre littéraire à l'avènement du roi. Ce chapitre encore est parfaitement remarquable : on en peut juger par l'extrait que nous en rapportons :

“Les poètes avaient raison de chanter Henri VIII. Le prince, leur faisant la cour presque avec autant d'assiduité qu'aux femmes... L'hospitalité généreuse accordée par Henri VIII à ceux qui cultivaient les lettres devait exercer une heureuse influence sur leur développement. Si l'Angleterre voulait décidément sortir de ces ténèbres où, seule de toutes les nations, elle était restée si longtemps ensevelie depuis près d'un demi-siècle, elle demandait des inspirations à l'Italie... A la fin du règne de Henri VIII, la pensée se réveilla : l'Angleterre à compris la nécessité de s'associer à cette œuvre de

rédemption spiritualiste qui poursuit l'Italie pontificale. Quelques-uns de ses prélats sont en correspondance avec les humanistes de Florence et de Rome. Erasme applaudit à cette résurrection des saintes lettres, ouvrage en partie de l'évêque-pat et du clergé breton. Cambridge étudie Homère, Oxford commente Aristophane ; l'intelligence des auteurs anciens est un titre pour arriver aux dignités ecclésiastiques ; et avant que Henri VIII soit descendu dans la tombe, l'Angleterre a de glorieux représentants dans les sciences profanes et sacrées.”

G. A.

LA CORSE

PAR MGR. L'ÉVÊQUE D'AJACCIO.

(Voir les numéros 7, 8 et 16.)

III. L'influence du clergé est considérable en Corse.

On a nié notre influence pour le perfectionnement de l'état moral de la Corse ; mais, en échange, on a exalté celle de l'établissement d'un théâtre à Ajaccio. Je ne m'arrêterai point, Messieurs, à relever la seconde partie de ce contre-sens commis à notre préjudice. Mais il me sera permis sans doute de redresser l'erreur de M. Blanqui à l'égard de l'influence qu'il refuse au clergé de mon diocèse.

Que l'influence de notre clergé soit considérable, vous allez vous en convaincre, Messieurs, et vous vous étonnerez justement avec moi qu'on ait pu affirmer le contraire.

Le clergé exerce dans notre île l'influence que donne la fortune, bien qu'il ne soit pas riche. Cette assertion pourra vous surprendre au premier abord ; mais elle est rigoureusement vraie ; et elle triomphe de tous les doutes quand on réfléchit à la rareté du numéraire dans notre Corse. Qui, Messieurs, ce modeste traitement qui ne suffit pas sur le continent à l'entretien du prêtre, fournit à notre clergé le moyen d'exercer autour de lui une grande influence. Grâce aux privations de toute sorte qu'il s'impose personnellement, il sait faire face aux nombreuses exigences de sa position. Or, savez-vous la position du prêtre Corse ? il est, je l'ai déjà insinué, la ressource des nombreuses familles qui lui sont unies par les liens du sang, et la Providence et tous les malheureux. Sa maison et sa table sont ouvertes à tous les étrangers qui traversent sa paroisse : car c'est à sa porte qu'ils viennent ordinairement frapper, et c'est lui qui est en réalité, pour me servir de l'expression de M. Blanqui, l'office de l'hospitalité dans la commune dont il est le pasteur.

A raison de l'esprit éminemment religieux de nos populations le prêtre, chez nous, jouit encore, et par dessus tout, de l'influence attachée au sacré caractère dont il est revêtu. Si dans notre diocèse nous avons à gémir sur de grands maux, nous avons aussi la consolation de voir fleurir de grandes vertus. La foi surtout, comme je le dirai plus bas, est vivée en Corse. On y voit, dans le prêtre, le représentant et le ministre de la Divinité ; et la mission qu'il y commande au plus haut degré la soumission, l'amour et la reconnaissance. Voilà la vérité, Messieurs ; je ne crois pas qu'il soit possible au clergé du continent d'exercer une plus forte influence.

Une autre cause de l'influence de notre clergé non moins efficace que les précédentes, est l'ardent patriotisme qui l'a toujours distingué. La Corse, depuis qu'elle existe, a été constamment, jusqu'à ces derniers temps, l'objet des convoitises de ses voisins et des plus grands Etats. Gênes surtout et l'Angleterre ont fait successivement les plus grands efforts pour la soumettre à leur domination ; de sorte qu'elle a dû combattre sans cesse pour soutenir ou pour reconquérir son indépendance. Eh bien, Messieurs, l'histoire est là pour attester qu'une grande part de la gloire de ces luttes héroïques revient au clergé. C'est lui qui subvenait de ses derniers aux frais de la guerre. C'est lui qui relevait les courages abattus et poussait les combattants à la victoire. La cause du peuple était la sienne, et nul n'était plus jaloux que lui d'assurer à la patrie la jouissance de sa nationalité. Le pays se le rappelle : les anciens le redisent avec orgueil à leurs descendants.

Le clergé d'aujourd'hui n'a point dégénéré du clergé d'autrefois. Son patriotisme n'a plus, il est vrai, pour objet d'organiser et de soutenir une résistance opiniâtre contre l'usurpation et la tyrannie. Mais son amour pour le peuple, avec lequel il s'identifie dans tous ses intérêts, n'est ni moins vif ni moins profond. J'ai cru devoir lui interdire de se mêler aux luttes électorales, en restreignant son action dans les limites rigoureuses de son ministère. Ai-je bien fait en cela ? Peut-être me direz-vous non, et je n'oserais guère, et vérité, vous contredire. Si le clergé corse était moins soumis à son évêque, on verrait l'influence qu'il exerce sur les esprits.

Je ne puis me dispenser, Messieurs, de mettre sous vos yeux, à l'appui de ce que j'avance, quelques faits qui parleront plus haut que toutes les dénégations de nos adversaires.

Lorsque je m'occupai de la fondation de mes séminaires la ville d'Ajaccio s'empressa de venir à mon aide. Le conseil municipal n'hésita point de voter une allocation de 95,000 fr. qu'il aurait, je n'en doute pas, réalisés en entier, si des circonstances fâcheuses ne l'eussent obligé de la réduire sous tant au chiffre de 40,000 fr., ou, pour m'expliquer clairement, si je n'avais eu à lutter, cette époque, contre les influences de tous les pouvoirs, et notamment contre certains hauts fonctionnaires de notre chère et libérale université.

Le département ne tarda pas à suivre l'exemple du chef-lieu. Le conseil-général, digne interprète des sentiments du pays, voulut, lui aussi, nous donner un éclatant témoignage de ses sympathies. Une première fois il nous alloua une subvention de 35,600 fr., dont il nous fut permis de jouir, après trois ans de combats grâce à sa loquace et persévérante insistance auprès du Gouvernement. Dernièrement encore il vient de voter un nouveau secours de 33,000 fr., dont je suis venu réclamer auprès des ministres du Roi, du Conseil-d'Etat et des Chambres, la sanction trop longtemps disputée.

Mais c'est le clergé surtout qui s'est signalé de la manière